

Putain de VIH...

Criss de journée de merde! Tsé quand tout va mal... C'est dimanche, les rues sont vides, il pleut, il fait frette. Ton dernier client t'a volé, pis là ça fait 45 minutes que tu gosses sur le coin de la rue. Les chars ralentissent, des fois il y en a un qui s'arrête, mais il repart dès que tu t'approches. Pas surprenant, tu dois pas être à ton meilleur avec ton teint blafard pis tes yeux cernés de manque de smack.

Enfin, un client potentiel te fait signe. Tu embarques dans sa voiture. Une fois les présentations d'usages faites, tu parles business :

- De quoi t'as envie ce soir?
- Mmm, un complet. On va louer une chambre pas loin.

Tu lui dis ton prix. Il accepte, mais à une condition : pas de condom... Bordel, manquait plus que ça. Maudits clients inconscients. C'est que tu as appris que tu avais le VIH il y a 3 mois... Mais t'es en manque, les clients sont rares ce soir. Tu fais quoi?

a) Tu refuses net et t'en va

b) Tu lui dis que tu as une infection transmissible sexuellement et par le sang (ITSS)

c) Tu lui dis ok, tant pis pour lui s'il ne veut pas se protéger...

SITU AS CHOISI LA RÉPONSE a)

Sérieux, t'es hot! C'est dur de faire des choix comme ça quand tu es en manque. Mais tu te dis que c'est mieux pour ton client, et surtout pour toi.

Tu sais que parce que tu es une personne séropositive tu es beaucoup plus à risque de contracter une autre ITSS, comme la syphilis ou l'hépatite C.

C'est connu, les travailleurEUSEs du sexe sont souvent mieux informés et plus portés à se protéger que la plupart des gens. Comme pour te récompenser, 5 minutes plus tard un de tes clients réguliers et payants se pointe!

SITU AS CHOISIS LA RÉPONSE b)

Tu te dis qu'on sait jamais, que peut-être ton client va accepter de se protéger. Le pire qui peut arriver c'est qu'il refuse. Assure-toi par contre de ne pas te mettre dans une situation de vulnérabilité, il se peut que certaines personnes aient une réaction agressive.

Bon, il accepte de se protéger, tant mieux! Le mieux, c'est d'utiliser un condom pour les pénétrations anales et vaginales. Même pour le sexe oral tu dois te protéger. Pour un cunnilingus ou un anulingus, utilise une digue dentaire. Même les jouets sexuels doivent être recouverts avec un condom s'ils sont utilisés par plus d'une personne. Dans le fond, c'est pas compliqué, évite tout contact avec du sang ou des liquides sexuels.

Ton client n'est pas capable de venir avec un condom, pourquoi ne pas lui proposer de vous regarder vous masturber? Il trouve ton idée excitante et il repart comblé!

Selon le Réseau juridique canadien VIH/sida, il n'y a aucune donnée qui prouve que les travailleurEUSEs du sexe transmettent régulièrement le VIH à leurs clients.

SITU AS CHOISIS LA RÉPONSE c)

Bon, des fois le manque l'emporte sur le bon sens. Tu te dis qu'un risque ça se prend à 2, pis le client devrait bien se douter que si tu dis oui à lui, t'as peut-être dit oui à d'autres avant lui. Il devrait bien se douter que si tu fais le trottoir il y a des chances que tu consommes aussi des drogues.





Mais attention, tout ça pourrait se retourner contre toi. De plus en plus de gens sont criminalisés pour ne pas avoir divulgué qu'ils sont séropositifs avant d'avoir un rapport sexuel impliquant un risque de transmission du VIH.* Pour plus d'info, le Réseau juridique canadien VIH/sida a publié un feuillet d'info nommé *Les femmes, le travail sexuel et le VIH*. C'est disponible sur le web à <http://www.aidslaw.ca>. Les gars, l'organisme REZO publie un journal pour les travailleurs du sexe : *Le Cowboy Urbain*, et

pour les filles, il y a Stella qui publie le *Bulletin Stellaire*. Une foule d'infos à portée de main! ■

* « EN 2012, LA COUR A JUGÉ QUE LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH ONT L'OBLIGATION LÉGALE, EN VERTU DU DROIT CRIMINEL, DE DIVULGUER LEUR SÉROPOSITIVITÉ AU VIH À LEURS PARTENAIRES AVANT D'AVOIR DES RAPPORTS SEXUELS COMPORTANT UNE « POSSIBILITÉ RÉALISTE DE TRANSMISSION DU VIH ». SI UNE PERSONNE NE DIVULGUE PAS SA SÉROPOSITIVITÉ DANS DE TELLES CIRCONSTANCES, ELLE POURRA ÊTRE DÉCLARÉE COUPABLE D'AGRESSION SEXUELLE GRAVE. » SOURCE : [HTTP://WWW.AIDSLAW.CA/PUBLICATIONS/PUBLICATIONSDOCFR.PHP?REF=1329](http://www.aidslaw.ca/publications/publicationsdocFR.php?ref=1329)

Alexandra
COORDONNATRICE DE L'INJECTEUR
ILLUSTRATION © **Alexandra**

Sources :
- Vous et votre santé, un guide à l'intention des personnes vivants avec le VIH, Catie.
- Réseau juridique canadien VIH/sida
- Rézo



2

Bien dosé pour mieux travailler

Selon le métier, les personnes qui prennent des médicaments prescrits, comme les antidépresseurs et les antipsychotiques, peuvent être victimes de préjugés. Surtout lorsque la job implique des éléments de danger qui touchent la sécurité de nos collègues et parfois de la population. Personnellement, dans le passé, j'ai dû mentir sur ma prise de médicaments par peur de me faire congédier ou de me faire limiter dans mes responsabilités, car ça m'était déjà arrivé auparavant.

Quand on prend des médicaments qui font noder (sommoler) et que nous sommes en break ou lors d'un transport, ça ne paraît pas toujours bien. On se fait demander si on a tripé fort ou mal dormi la veille. C'est plate de toujours avoir à se justifier. Si c'est la somnolence au travail qui devient un problème, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin pour revoir la dose ou trouver une autre solution.

Nous avons aussi une responsabilité face à notre prise de médicaments qui, souvent, s'ils sont pris correctement, nous permet de fonctionner normalement durant notre journée de travail. Par exemple, si on est dans une phase où on alterne entre une vie plus stable et des nuits de débauche, nous avons parfois tendance à vouloir revoir nous-même nos doses afin de pouvoir fonctionner. Il faut par contre faire attention aux dangers liés à l'automédication, au mélange avec l'alcool, sans oublier les risques engendrés par le manque de sommeil et le stress. Pour ma part, dans le passé, je ne croyais pas que la consommation d'alcool et de dope mélangées avec ma prise d'antidépresseur et de méthadone affecterait autant mon humeur et ma productivité.



De plus, même si on prend seulement de la bonne façon les médicaments prescrits, il ne faut pas oublier qu'ils peuvent causer des effets secondaires. Imaginez-donc quand on revoit nous-même nos doses parce qu'on pense que ça va nous aider à mieux faire notre travail! Enfin, il ne faut pas oublier qu'une des meilleures prescriptions pour être en forme au travail le lendemain, c'est une bonne nuit de sommeil! ■

Manu
INFOMANE EN OUTAOUAIS
ILLUSTRATION © **Anonyme**